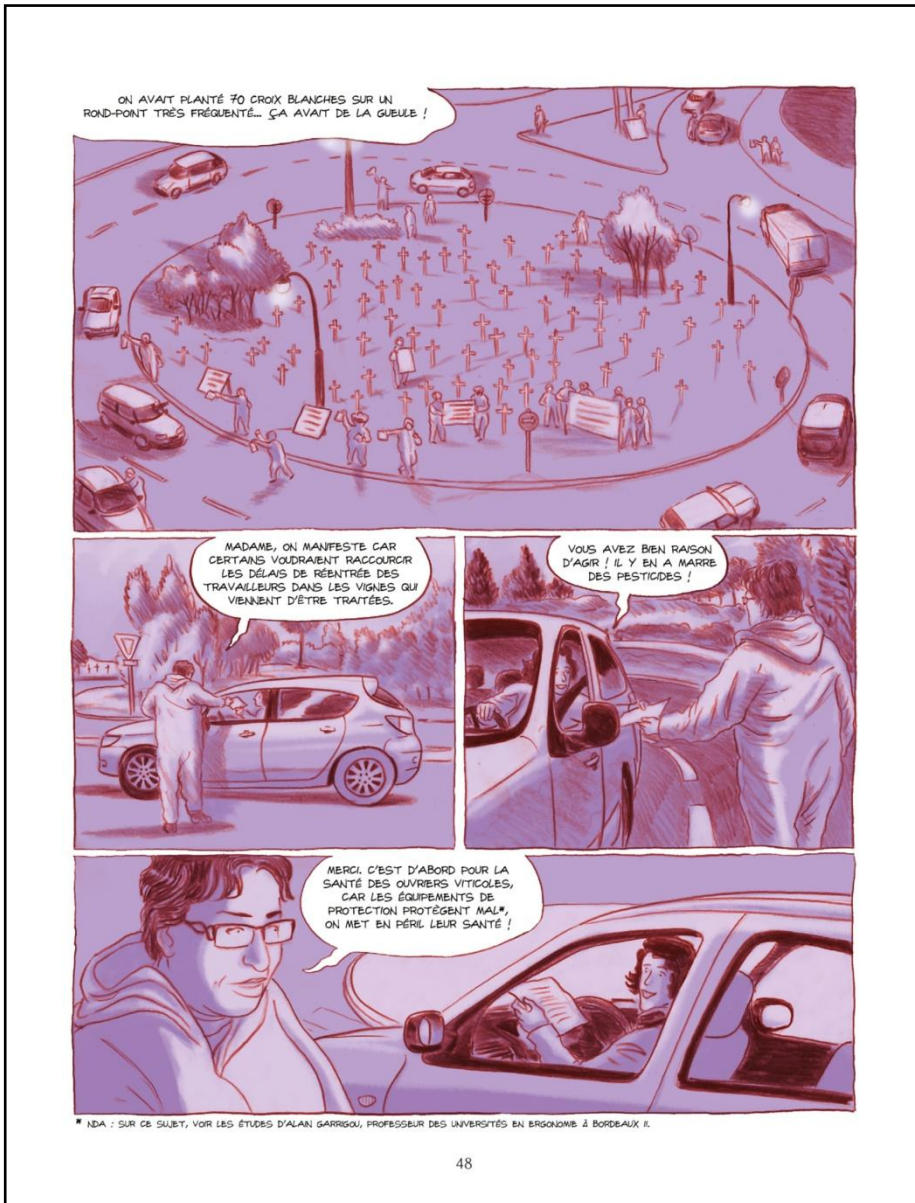


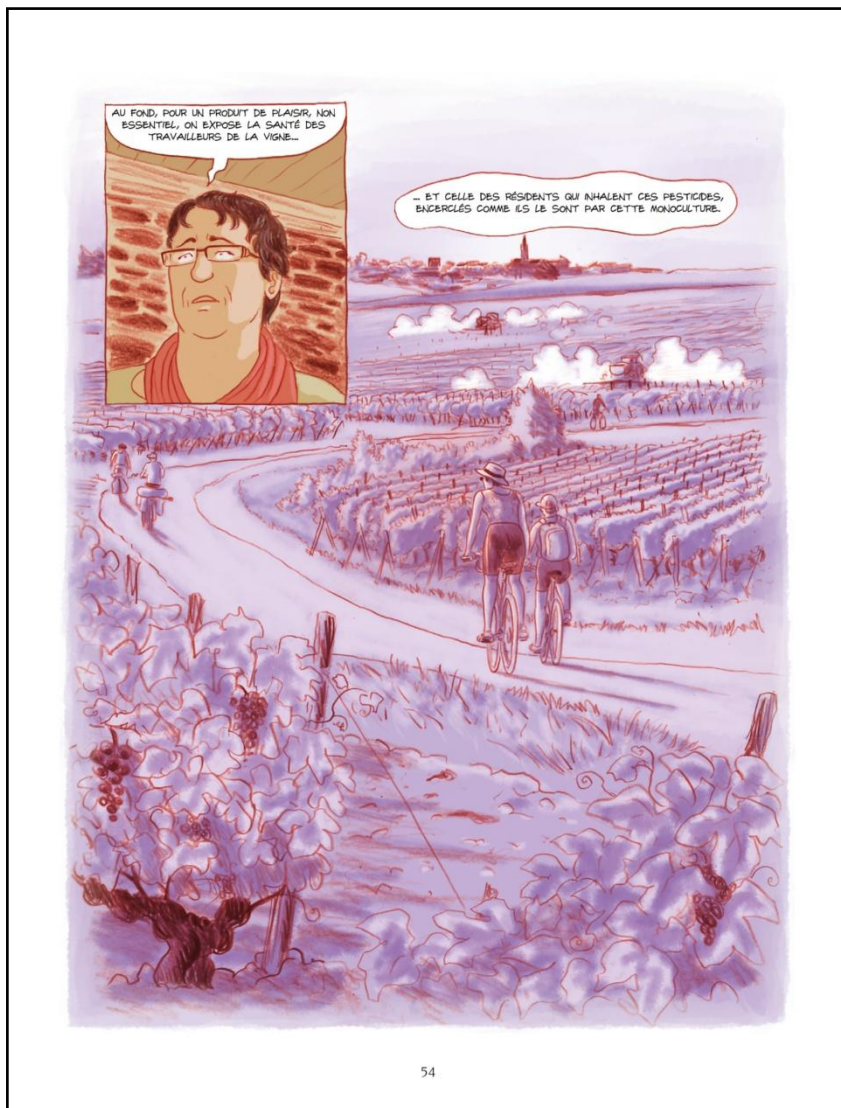
Nous avons choisit dans la bd de Flore Thalamont de nous intéresser plus particulièrement au **chapitre 3** qui traite des pesticides dans la vigne et le vin. Dans ce chapitre, nous faisons la connaissance de deux lanceuses d’alerte Marie-Lys Bibeyran et Valérie Murat qui ce sont engagés pleinement dans une bataille juridique, et aussi quelque part sociale, contre les lobbys et les exploitants de la vigne qui détruisent des vies et des terres par un usage abusif de produit chimiques avérés dangereux pour la santé. Quelles ont été les difficultés rencontrées par ces lanceuses d’alerte ?

La page 48 est entièrement faites de vignettes aux couleurs bleues/grises. Pendant les vignettes bleus- grises on constate les évènements passés, les actions militantes, les souvenirs. Ainsi, toute la page 48 arbore cette teinte pour conter une action militante ayant eu lieu sur un rond point. La première vignette de la page 48 occupe toute la largeur. C’est l’image du rond point planté de 70 croix blanches. On constate que le rond point est central à cette vignette ainsi que les croix qui sont au centre du rond point. C’est en investissant l’espace public qu’une opinion se démocratise et s’impose dans l’esprit de l’opinion publique car il la voit, il est informé. De la même manière, pour réunir des personnes



dans des manifestations elles ont dues relayer des messages, lancer des appels à tracter...On comprend bien mieux la signification de cette manifestation dont le but est de visibiliser la dangerosité des pesticides utilisés massivement dans la monoculture des vignes. Les trois vignettes suivantes montrent l’impact direct de cette action : Marie-Lys Bibeyran échange avec une citoyenne étant au volant de sa voiture, au rond-point, qui lui prend un prospectus et l’encourage à continuer son combat. Cette dame choisit de prendre au sérieux l’information partagée, de la voir, de l’entendre. La façon dont est reçue l’information dépend de celui qui la reçoit. C’est à dire que les citoyens peuvent s’y

intéresser ou la trouver sans intérêt. Les lanceurs d’alerte deviennent lanceurs d’alerte lorsqu’ils s’investissent dans le relai et la diffusion de l’information comme pendant des manifestations symboliques comme l’occupation d’un rond-point. Ils souhaitent imposer à l’opinion publique un état de fait alarmant qu’il faut changer. Les lanceurs d’alerte sont en général très sensibles à l’information qu’ils diffusent. C’est cette sensibilité qui pousse le lanceur d’alerte à s’investir pleinement jusqu’à perdre son travail ou se couper de sa famille comme ça a été malheureusement le cas pour Marie-Lys Bibeyran. Marie-Lys Bibeyran et Valérie Murat ont toutes les deux subies un deuil l’une d’un frère et l’autre d’un père. Les deux étant morts à cause de cancers ( bronchopulmonaire, voies digestives) et les deux ayant travaillé la vigne alors que les réglementations étaient superflues, voire inexistantes.



La page 54 nous montre des habitants se promenant sur une route de campagne bordée d’une monoculture de rangs de vignes. Les habitants environnants inhalent ces pesticides régulièrement : on voit un village au loin. Ce passage fait parti du passé de part ses couleurs bleues/grises. La page est dans ces couleurs pour marquer la volonté de Valérie Murat et Marie-Lys Bibeyran à ce que l’épandage de pesticides ne soit plus qu’un souvenir du passé. Mais les verbes aux présent de l’indicatif et une petite vignette placée en haut à gauche rappellent le présent dans cette page, ce qui montre que cette pratique est encore d’actualité. Les lobbys mis en

cause dans cette affaire de pesticides les voient comme des menaces à leur chiffre d’affaire et vont faire en sorte «d’étouffer» leur parole pour éviter les polémiques et les remises en question de l’ordre établie et ainsi continuer à produire, à vendre comme avant. D’ailleurs, pour contrer les attaques dirigées les lobbys peuvent exercer de la propagande.s.



Dans la première vignette de la page 59, nous pouvons voir Flore Talamon demander, son stylo en l'air demandant « Pourquoi cette discrétion ? » à propos d'une organisation de réunion citoyenne orchestrée par Marie-Lys Bibeyran. Marie-Lys Bibeyran répond que les exploitants viticoles et même



les employés viticoles les menacent ; « les gens ont peur d'affronter le milieu viticole qui est très puissant dans le médoc ». Pour dénoncer des

agissements illégaux ou frauduleux, les lanceurs d'alertes prennent de nombreux risques puisque les lobbys sont prêt à tout pour protéger leurs productions, leurs rendements et leur réputation. Ils reçoivent de nombreuses menaces les incitant à ne rien faire, ils prennent le risque que personnes ne les croient et que leur alerte ne serve à rien. Par cette question de Flore Thalamont, on voit l'enquête journalistique qui n'est pas très différente du travail du lanceur d'alerte puisque leur but principal est d'informer les citoyens de la meilleure manière possible et de dénoncer les activités néfastes que les entreprises tentent de cacher. Pour pouvoir dénoncer ces activités, les lanceurs d'alerte doivent produire des informations, pour cela ils font des recherches, tout comme les journalistes, (par exemple des analyses de vins pour prouver l'utilisation des pesticides interdits ou de sols, de poussières), fournissent des documents, des preuves.

La BD Lanceurs d'alertes sert à la fois de témoignage et de lanceuse d'alerte puisqu'elle permet aux lanceurs d'alerte de relayer des enquêtes concrètes qu'ils ont fait. Mais elle permet aussi de



donner l'alerte et de dénoncer ces agissements pour les personnes qui n'ont jamais eu connaissance de ces histoires, de ces témoignages. L'outil BD permet aussi une expression

différente, plus riche, par exemple pour montrer que Valérie Murat et Marie-Lys Bibeyran sont interloquées, interrogées par la question "Avez-vous des motifs d'optimisme?" de Flore Thalamont, Bruno Loth les représente avec des points d'exclamation.

Dans la page 62, il y a une sorte de mélange entre le passé et le présent qu'on peut voir par les couleurs. Le présent est beaucoup plus mis en avant que le passé par la conversation entre les deux

lanceuses d'alerte. On peut voir en arrière plan, dans des tons bleus/gris, une sorte de rassemblement de plusieurs personnes dans un bar lors d'un marché bio, investir les lieux publics est une technique pour attirer l'attention de l'opinion publique, forcer la prise de conscience. En effet, la façon dont l'information est reçue dépend de la façon dont elle est donnée pour que ces informations soient visibles par le maximum de personnes ils doivent la transmettre via des médias comme internet. C'est une page d'échange entre les deux lanceuses d'alerte et Flore Thalamont suite à leur témoignage sur l'utilisation des pesticides et leurs ravages. C'est un échange conclusif sur les leçons qu'elles tirent de leurs années de combat



et leurs avis là-dessus. C'est un échange qui montre l'importance qu'elles portent à leur combat comme le dit Marie-Lys Bibereyran "Oui. Quand on croit à quelque chose il faut y aller" qui est renchérie par Valérie Murat "[...] Avec tout ce que je sais, je ne peux pas fermer ma gueule [...]. Cette dernière page montre que beaucoup de personnes accompagnent, suivent ce combat. Pourtant, Marie-Lys Bibeyran cite « un sentiment d'impunité de la part de certains exploitants viticoles ». Les lanceurs d'alerte font face le plus souvent à des lobbys très puissants qui couvrent et empêchent l'opinion publique de prendre connaissance d'informations capitales. Eux, découvrent ces informations dans le cadre de leur vie professionnel ou privée. Ils font des constats d'actions frauduleuses et cherchent ensuite des informations pour incriminer, rendre tangible leurs témoignages. Les lanceurs d'alerte ont la liberté de prendre part, de s'engager pleinement pour le bien commun en diffusant les informations dont ils ont pris connaissance. Valérie Murat conclue en disant " informer n'est pas dénigrer". - Héloïse et Léna